Parcours IA – Module 2 : Construire des agents IA pour l'expert-comptable (Avec Claude et Espace France Gestion by Ubby)

À distance

2h

20 personnes max

PUBLIC

Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Collaborateurs des cabinets d'expertise comptable

LIEU

visio-conférence

PROFIL DU FORMATEUR

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Aucun prérequis technique. Un usage même occasionnel d'une IA conversationnelle facilite la prise en main.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels des cabinets comptables d'intégrer concrètement l'intelligence artificielle dans leurs pratiques professionnelles, en mobilisant des outils d'analyse de données, de veille réglementaire, de gestion documentaire et de création d'agents IA, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du cabinet tout en garantissant la confidentialité des informations, la fiabilité des résultats et la maîtrise des accès.

Découvrir comment concevoir un premier agent IA adapté aux besoins du cabinet et choisir l'environnement approprié pour le faire évoluer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement et le périmètre d'un agent IA.
- Identifier les possibilités, les forces et les limites de Claude.
- Découvrir l'approche proposée par Espace France Gestion by Ubby.
- Comparer les deux environnements selon les usages du cabinet.

CONTENU

1 – Comprendre les agents IA et leurs usages en cabinet
- Différences entre assistant et agent IA, missions possibles et place du contrôle humain.

2 – Concevoir un premier agent dans Claude
- Présentation de l'environnement, définition des instructions et utilisation de ressources à partir d'un exemple concret. Possibilités, forces et limites de cette approche.

3 – Découvrir les agents avec Espace France Gestion by Ubby
- Création en langage naturel, connexion aux outils du cabinet et organisation d'enchaînements de tâches.

4 – Choisir une approche adaptée à son cabinet
- Comparaison des deux environnements : personnalisation, automatisation, travail en équipe et maîtrise des accès. Repères pour démarrer progressivement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• Classe virtuelle interactive
• Apports théoriques illustrés
• Démonstrations concrètes sur un cas cabinet

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Exercices et ateliers tout au long de la formation.
- Auto-positionnement final sur les pratiques et compétences.
- Évaluation des acquis en fin de module par questions et mise en situation pratique.

MODALITÉS D'ACCÈS

En cas de situation de handicap, contacter le référent : Annie CLEMENCON - contact@aecc91.com

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AECC 91 s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.